



PERMANENCES DES ÉLUS

Robert BODIGUEL, Maire : *sur rdv*

Jean-Michel CROGUENEC, Adjoint Finances, Communication, Animation, Patrimoine, culture *sur rdv*
Gwénaëlle QUILLEVERE, Adjointe aux écoles, enfance jeunesse et associations *sur rdv*

Gérard POULIQUEN, Adjoint Bâtiments, Voirie rurale, Agriculture, Personnel des services techniques : *vendredi de 11h à 12h*

Juliette Le ROUX, Adjointe Affaires sociales - CCAS *sur rdv*

Yohann LE BELLEGUIC, Adjoint aux associations, et numérique *sur rdv*

ÉTAT-CIVIL

Naissances:

18/03/2024: Loïza GRALL, au foyer de Nicolas GRALL et Anaïs JEGU, domiciliés à Guiclan, 3 lieu-dit Fagot.

18/03/2024: Aodren GRALL, au foyer de Nicolas GRALL et Anaïs JEGU, domiciliés à Guiclan, 3 lieu-dit Fagot.

29/03/2024: Corentin AUGRAIN, au foyer de Geronimo AUGRAIN et Maëlle DEQUEN, domiciliés à Guiclan, 12 lieu-dit Kermorvan.

Publications de mariages:

Mme Carine LEMAIGNANT, compte clé national et Mme Mélanie SAUMARD, marin d'état, domiciliées à Guiclan, 6 rue Sant Dodu.

Mme Claire BESNIER, animateur réseau, et M. Arnaud PRISER, préparateur en fabrication, domiciliés à Guiclan, 24 lieu-dit Kerlann.

M. Gilbert LE LEZ, retraité, et Mme Catherine LE ROY, retraitée, domiciliés à Guiclan, 22 lieu-dit Le Guern.

M. Julien GERARD, responsable ressources humaines et Mme Elise LE ROUX, ostéopathe, domiciliés à Guiclan, 8bis rue de Kermat.

Mme Laetitia TALOC, chargée de support métier, et M. Jean Vincent GELEBART, chef d'atelier, domiciliés à Guiclan, 9 rue de la Vallée.

Décès:

28/03/2024: Marie Josée CUEFF, aide soignante à la retraite, 79 ans, domiciliée 6 impasse Prat ar Feunteun à Guiclan, épouse de Jean Yves MARCHADOUR, est décédée à Morlaix.

13/04/2024: Robert LE GOFF, prêtre missionnaire, 80 ans, domicilié 2 lieu-dit Saint Jacques, est décédé à Concarneau.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Cérémonie du 8 mai

La commémoration de la fin de la Seconde Guerre Mondiale aura lieu le **Mercredi 8 mai 2024**.

► **10h45** Rassemblement place de la mairie

► **11h00** Dépôt de la gerbe au monument aux morts.

À suivre, apéritif offert par la municipalité au bar l'Hélios. Tous les anciens combattants, les sympathisants et la population sont invités à venir célébrer cet anniversaire.

Collecte des déchets

En raison des fêtes du mois de mai, voici les modifications de collecte:

La semaine du 8 mai, la collecte des ordures ménagères, pour les quartiers de Guiclan habituellement collectés le mercredi, sera avancée au **Lundi 6 Mai**.

La semaine du 9 mai, la collecte des produits recyclables, pour les quartiers de Guiclan habituellement collectés le jeudi, sera décalée au **Vendredi 17 Mai**.

Les conteneurs devront être présentés la veille au soir.

Commerces et artisanats Guiclanais de 1950 à 1960

La commission communication prépare le Guiclan Mag de fin d'année. Un sujet y sera évoqué : les commerces existants sur la commune durant les années 1950 à 1960.

Afin d'étayer cet article, nous recherchons des photos prises dans les années 1950 - 1960 des nombreux commerces et artisanats que comptait la commune.

Si vous en possédez et le souhaitez, vous pouvez transmettre ces photos d'histoire à la mairie afin d'en faire des copies.



Espace France service - Pays de Landi

 Fermeture prévue le vendredi 10 mai 2024.

Copeaux de paillage

La municipalité organise une distribution de copeaux de paillage gratuite, **le samedi 11 mai de 10h à 12h**.

Les copeaux sont à récupérer au hangar communal situé route de Trévilis Huella.

Coupeure de courant pour travaux

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, Enedis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupeure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

Horaires des coupures :

Jedi 30 mai 2024 de 9h à 11h30

Quartiers ou lieux-dits :

KERGAM / 8 - 12 KEROUGAY



CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2024

Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception de Olivier RAMPNOUX, Sonia HALLIER, Isabelle JEZEQUEL excusés.

1- Budget Commune - Approbation du compte administratif 2023

M. Le Maire ne participant pas au vote, à l'unanimité, le conseil municipal adopte le compte administratif 2023

TOTAL PAR SECTION	Dépenses	Recettes	Résultat en €
Fonctionnement	1 782 752.68 €	2 595 245.58 €	812 492.90 €
Investissement	1 567 497.46 €	1 321 467.82€	-246 029.64 €

2- Budget Commune - Approbation du résultat 2023

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement 2023 soit la somme de 812 492.90 € en section d'investissement au budget primitif 2024.

3- Vote des taux 2024

Le conseil municipal (15 pour, 4 contre) décide d'augmenter le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties de 1% et fixe les taux suivants pour 2024:

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 41.12%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 50.37%
- Taxe d'habitation : 17.07 %

4- Budget Commune : vote du Budget primitif 2024

Le conseil municipal (15 pour, 4 abstentions) adopte le budget primitif 2024 arrêté comme suit :

- Section de fonctionnement : 2 683 426.00 €
- Section d'investissement : 3 526 165.27 €

5- Budget Lotissement du Styvell - Approbation du compte administratif 2023

M. Le Maire ne participant pas au vote, le conseil municipal (14 pour, 4 abstentions) adopte le compte administratif 2023.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	230 667.86 €	435 518.58 €
Recettes	645 336.25 €	199 704.54 €
Résultats	414 668.39 €	- 235 814.04 €

6- Budget Lotissement du Styvell : vote du budget primitif 2024

Le conseil municipal (15 pour, 4 contre) adopte le budget primitif 2023 arrêté comme suit :

Fonctionnement : 717 762.04 €
Investissement : 434 312.69 €

7- Budget SPANC - Approbation du compte administratif 2023

M. Le Maire ne participant pas au vote, à l'unanimité, le conseil municipal adopte le compte administratif 2023.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1848.00 €	0.00 €
Recettes	3271.63 €	0.00 €
Résultats	1423.63 €	0.00 €

L'excédent sera intégré au budget de la commune et la commune devra reverser à la CCPL 41% de cet excédent. La compétence est désormais exercée par la CCPL.

8- Budget Assainissement - Approbation du compte administratif 2023

M. Le Maire ne participant pas au vote, à l'unanimité, le conseil municipal adopte le compte administratif 2023.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	3 684.51 €	38 790.49 €
Recettes	26 361.53 €	33 692.77 €
Résultats	22 677.02 €	-5 097.72 €

L'excédent de fonctionnement sera intégré au budget de la commune et la commune devra reverser à la CCPL 41% de cet excédent.

Le déficit d'investissement sera intégré au budget de la commune et remboursé par la CCPL.

La compétence est désormais assurée par la CCPL.

9- Budget Chaufferie Bois - Approbation du compte administratif 2023

M. Le Maire ne participant pas au vote, à l'unanimité, le conseil municipal adopte le compte administratif 2023.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	11 440.03 €	0.00 €
Recettes	37 907.96 €	0.00 €
Résultats	26 467.93 €	0.00 €

10- budget Chaufferie Bois : vote du Budget primitif 2024

Le conseil municipal (15 pour, 4 abstentions) adopte le budget primitif 2024 arrêté comme suit :

- Fonctionnement : 37 513.93€
- Investissement : Il n'y a pas de section d'investissement

11- Restaurant à l'Ouest : remboursement de la licence

Pour des raisons réglementaires, la commune ne pouvait pas acheter la licence 4 pour le restaurant « A l'Ouest » et rembourse à M. André LE NEN la location de la licence 4 d'un montant de 350.00 €

12- Programme Voirie 2024 : Honoraires Maître d'œuvre

Le conseil municipal (15 pour et 4 abstentions) valide la proposition du cabinet ING Concept d'un montant de 1750.00 € HT pour préparer le marché et suivre les travaux du programme voirie 2024.

RAPPEL PRINTANIER

Nuisances sonores

Avant l'heure ce n'est pas l'heure, après l'heure ce n'est plus l'heure ! Cet adage s'applique aussi aux travaux, au bricolage et au jardinage. Il n'est ainsi pas autorisé de percer un mur en pleine nuit ou tondre sa pelouse à toute heure de la journée le week-end.



Point sur la réglementation : La préfecture du Finistère et l'ARS ont établi un règlement à respecter. Elles considèrent ainsi que le bricolage et le jardinage sont possibles tous les jours ouvrables de 8h30 à 19h30, les samedis de 9h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. (Arrêté préfectoral 2012-0244 du 1er mars 2012).

Néanmoins, il existe des bruits incontournables tels que pleurs d'enfants, ouverture et fermeture de portes, déchargement de colis lors d'une livraison, etc.

En cas de nuisance sonore ou de tapage la première solution est de discuter avec le voisin responsable du bruit. Vous pouvez par exemple vous organiser avec lui afin de minimiser la gêne : vous prévenir mutuellement, convenir d'un horaire qui ne dérange pas ou tondre vos pelouses respectives au même moment. Le bruit de voisinage est une problématique de nuisance qui bénéficie d'une réglementation très complète. Mais dans bien des cas, dialogue et médiation suffisent à éviter le recours au contentieux et à rétablir de saines relations de voisinage.

ENFANCE / JEUNESSE

RESTAURANT SCOLAIRE/GARDERIE

Pour les enfants qui mangent occasionnellement à la cantine, et qui vont occasionnellement à la garderie, les inscriptions doivent être faites le mardi midi soit sur le portail famille ou sur le formulaire papier à déposer en mairie pour la semaine suivante.

Les menus sont disponibles sur quiclan.fr

RAPPEL AUX FAMILLES

Les tarifs du centre de loisirs et de la cantine municipale sont basés sur le quotient familial des familles.

Les familles doivent demander auprès de la CAF ou de la MSA une attestation du quotient familial et la déposer en mairie pour bénéficier de ces tarifs.

Sans ce document, la commune facturera à taux plein.

CLSH : LES GRIMOYS

Accueil des enfants de 3 à 12 ans les mercredis et pendant les vacances scolaires

Pour les mercredis: inscription une semaine à l'avance, sur le portail ou fiche d'inscription papier disponible en mairie.

Les programmes sont en ligne sur quiclan.fr, vous les trouverez aussi à l'accueil de la mairie.



BIBLIOTHÈQUE

VISITE D'AUTEURS ET DÉDICACES

La bibliothèque va recevoir Anne Guillou pour son livre "vocations, l'Église en Bretagne, de l'apogée au délitement" paru aux éditions Skol Vreizh et Jean-Albert Guénégal pour son livre "Petite rue de la poésie" paru aux éditions La Clé du Jardin pour une causerie et des dédicaces le **samedi 25 mai de 10h à 12h**.

Quelques mots sur les œuvres des deux auteurs :

Texte pour le livre d'Anne Guillou :

On dit que Dieu a trouvé en Bretagne, et particulièrement en Léon, un terreau favorable aux vocations religieuses et sacerdotales. Dans les années 1950-1960, la pratique religieuse était quasi unanime dans le pays. Chaque année, l'« appel divin » touchait quelques garçons et quelques filles de onze ans qui allaient rejoindre le petit séminaire ou le juvénat, où s'affermissait leur engagement.

Texte pour le livre de Jean-Albert Guénégal :

Dans son nouvel ouvrage, l'auteur, alors qu'il est confronté à la page blanche, se demande ce qu'il va advenir de son écriture poétique. N'est-il pas parvenu au bout de son chemin d'inspiration ? Un jour, un ami poète lui fait cadeau d'une vieille plaque de rue au nom de Tristan Corbière, poète qui lui est cher. Il la colle sur le mur de son garage. C'est là qu'il retrouvera l'inspiration et matière à écrire. Il reprend espoir et c'est à croire que Tristan Corbière lui donne un nouveau souffle. Ainsi prend corps et naît Petite rue de la poésie. Le recueil s'achève par des poèmes sur le thème de la maison sous toutes ses formes.



OBJETS TROUVÉS

Une écharpe à carreaux, une boucle d'oreille dorée pendante, un parapluie noir, une paire de gants, un portable Apple.

Tous ces objets sont à disposition en mairie.

INFOS SOCIALES

SECOURS POPULAIRE DE LANDIVISIAU

Braderie et Ventes solidaires :
Mercredi 8 mai de 14h à 16h30
Samedi 11 mai de 10h à 16h30
en continu



La Fête Pop !

Entrée gratuite

* Fanfare



* Jeux à l'ancienne



* Repas



* Soirée musicale

Animations enfants *



* Artisanat



* Produits locaux



* Artistes



Guiclan

Samedi 8 juin 2024
à partir de 14 h 30

Crédit Mutuel de Bretagne

Le Télégramme

Association **GUICLAN** AUTREMENT

GUICLAN

FINISTÈRE

Trotteurs de la Penzé



19^{ème} TRAIL DE LA PENZE

12 km et 25 km

(90% chemins/sentiers)
Circuit vallonné en sous-bois

9 JUNI 2024

Départ 25 km à 9h00
Départ du 12 km à 9h30

+ MARCHÉ

Circuit de 8 km et 12 km pour les marcheurs (9h15)
Départ groupé

Prévoir son gobelet pour les ravitos



Inscription en ligne sur [klikego.com](https://www.klikego.com)



Jérôme Ponsard : 06 29 99 22 33 / Jean Yves Mingam 06 52 77 48 27 (pour la marche)
1€ sur chaque inscription sera reversé au profit de la recherche médicale



GUICLAN LA FÊTE POP !

CONCERTS

ENTRÉE GRATUITE

RENÉ CAROFF

BLIZ/ZARD

TRIBUTE JOHNNY HALLYDAY



TENNESSEE
"En Concert"

THE BLACK CAT BAND



SAMEDI 08 JUIN

À PARTIR DE 19H

GUICLAN



Soirée PAELLA

Samedi 1^{er} juin 2024

Dès 19h30

Salle du TRISKELL

Adulte : 13€

(Plat - Dessert - Café)

Enfant : 8€

(Plat - Dessert)

A emporter : 12€

(Plat - Dessert)

Réservation possible
auprès d'un élève, à la
boulangerie, au Divin,
au Vival ou sur Hello
Asso, via le QR CODE
ci-dessous :



SUR RESERVATION

UNIQUEMENT




DEVENIR-AVIATEUR

À LA RENCONTRE
DE NOS AVIATEURS !

30 MAI
2024

13h30- 16h30

J O B D A T I N G

 **Radars de Bretagne**
DA 928 BREST - LOPERHET

Présentation des métiers
(cybersécurité, protection, contrôleurs
aériens, informatique...)


Inscrivez-vous !

 

**JOB
D'ETE**

**NOUS
RECRUTONS**





**Aides à Domicile
Aides Soignants**

 Envoyez votre candidature à :
recrutement@asdomicile.com

COMMERCE : LE FOOD TRUCK BURGERS

METRONOME BURGERS

Nous serons sur la commune dès le **vendredi 3 mai 2024** une semaine sur deux.

Nous sommes **Emilie et Jean-Michel BECAUS**, originaires du Nord-Pas-de-Calais et installés en Bretagne depuis 8 ans. Nous proposons depuis bientôt 2 ans **des Burgers Artisanaux de la ferme du Combout en Guiclan**, accompagnés de Frites fraîches ou de salade, des nuggets maison revisités, des Bières et Cidres locaux, des desserts variés maisons ou artisanaux ...

Les Maîtres mots chez nous sont **Bon, Local et Fait-Maison !**

Nous n'allons pas au moins cher ni au plus près mais au Meilleur selon nous.

Chaque semaine ou plus, nous allons à **la rencontre des producteurs locaux** pour nous fournir en pains frais, légumes frais, Bœuf / Porc / Poulet bretons et bien élevés ...

Le Cheddar que nous utilisons est Bio, au lait cru et local (Monts d'Arrée), ainsi que le Chèvre qui, lui, est Botsorhélois. Les autres fromages comme le Maroilles ou le Bleu d'Auvergne sont forcément AOP.

Nos frites sont fraîches et cuites « à la Belge », comme dans le Nord : gros calibre et double cuisson au gras de Bœuf. Nous travaillons chaque ingrédient pour une meilleure maîtrise de la qualité, du goût et de la composition pour minimiser le superflu : nous partons des produits bruts pour faire nos propres bœufs et les sauces qui composent les Burgers sont également faites maison.

Nous proposons régulièrement des Burgers Éphémères en fonction des saisons.

Nous avons une tournée du mercredi au dimanche autour de Morlaix :

- Mercredi soir : Plouégat-Moysan
- Jeudi midi : Mr Bricolage St Martin des Champs
- Jeudi soir : St Thégonnec Loc.
- Vendredi midi : Morlaix La Boissière
- **Vendredi soir : Botsorhel ou Guiclan (1 semaine sur 2 sur la place de la mairie)**
- Samedi soir : Sainte-Sève
- Dimanche soir : Plougouven

Les commandes se font principalement par téléphone (**07 68 28 82 96** ; pour les sms ou Messenger, attendre confirmation) mais il est également possible de venir directement sur place.

Nous sommes également présents sur plusieurs événements locaux ou privatisations comme des Anniversaires, Retour de Noces, Kermesses etc.

Nous sommes présents sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) mais avons également notre propre site Internet : metronomeburgers.fr

Au plaisir de servir nos Burgers à Guiclan !



Un Regard sur Guiclan

Le concours photos
de la commune !

du 1er juin 2023
au 31 mai 2024

Sublimez votre commune !

3 | 2
Thèmes | Catégories

EDITION #1

Toutes les informations sur www.guiclan.fr

SERVICES DE SANTÉ

Pharmacie de Guiclan

1 rue du stade 29410 GUICLAN

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi : 9h00-12h15 et 14h30-19h00 - Samedi : 9h - 12h15

Contacts : Tel. 02.98.24.06.94 - Fax. 09.74.71.88.35



MAISON MÉDICALE : 4 rue du stade 29410 GUICLAN



► Médecins généralistes

Dr Tiphaine GARDIER - Dr Gaëlle DESFRANCOIS

Sur Rendez-vous : par internet ou par téléphone au 02.98.19.26.06

► Cabinet infirmier :

MARTIUS - KERRIOU - GUEGUEN / Rendez-vous par téléphone : 02.98.79.65.34 ou

06.81.04.29.48

► Ostéopathe

Elise LE ROUX, Ostéopathe DO, consulte sur rendez-vous. Prise en charge des adultes, enfants et nourrissons. Rendez-vous et renseignements par téléphone au 06.01.82.55.25

► Psychomotriciennes

Lucie MENANT, psychomotricienne DE : rdv et renseignements au 06.45.89.87.01

Clémence GUEGUEN, psychomotricienne DE : rdv et renseignements au

06.75.49.77.97

Prise en charge du nourrisson à la personne âgée

► Psychologue clinicienne, Psychothérapeute

Perrine PAPE, Psychologue clinicienne et psychothérapeute : rdv et renseignements par téléphone au 07.62.51.14.48

► Diététicienne nutritionniste :

Domohina ANDRIAMADY, Diététicienne nutritionniste, consultation et renseignements au 06.50.30.18.96

► Kinésithérapeute / Ostéopathe :

Lionel ARZUR, kinésithérapeute, 8 rue du stade, Rendez-vous au 06.59.85.91.94

Cabinet infirmier : 8 rue de Kermat 29410 GUICLAN.

CLUZEAU - GUÉGUEN. Soins à domicile 7j/7 et sur rdv au cabinet: 02.98.29.50.21

Sur la commune 3 défibrillateurs cardiaques sont accessibles dans le hall extérieur de la salle des sports et devant la mairie en face de la boîte aux lettres de la Poste et à la maison médicale



MÉMENTO

Services municipaux

► **Mairie / Accueil du public** : Lundi mercredi jeudi : 9h à 12 h et de 13h30 à 17h00

Vendredi fermeture à 16h30.

Mardi samedi : 9h / 12h

02 98 79 62 05 Fax 02 98 79 67 30

@ : mairie@guiclan.bzh / Site : www.guiclan.fr



► Relais Postal, Commerce Vival

13 rue du Patronage, 02 98 79 62 29

Du mardi au samedi de 8h00 à 12h30 et de 15h30 à 19h30



► ADMR du Haut-Léon

Renseignements et RDV : 02 98 19 11 87 /

accueil@admrduhautleon.com.

► Conciliateur 02 98 79 61 06

M. BROCH permanence le 1er vendredi de chaque mois à la mairie de St Thégonnec-Loc-Eguiner

► Bibliothèque municipale 02 98 79 48 24

Lundi 14h-16h30/ Jeudi 16h30-18h30/ Mercredi-samedi de 10h-12h / b.municipaledeguiclan@orange.fr

► Restaurant scolaire 09.62.57.74.92

► Garderie municipale

-Rue de Kermat 02 98 79 46 66

- Venelle de Prat ar Feunteun: 09.62.57.74.92
Le matin à partir de 7h15 et le soir de 16h30 à 19h00.

► CLSH « Les Grimoyes » 02 98 79 48 96

Ouvert le mercredi et pendant les vacances scolaires.

► Animation jeunesse 06 77 75 81 17

Ouvert pendant les vacances scolaires.

► Halte garderie itinérante «1000 pattes»

06 64 22 28 14 La halte garderie (enfants de 3 mois à 6 ans), accueil à la journée de 8h30 à 17h30

► RPE (Relais Petite Enfance)

Courriel : rpe.paysdelandi@gmail.com

Informations et rdv au 02 98 24 97 15

► Mission locale 02 98 15 15 50

@ : contact@mlpm29.org

► SAUR (eau potable): 02.77.62.40.09

► VEOLIA (assainissement): 09.69.32.35.29

► TPAE (assainissement non collectif):

02.98.83.75.12

► Ouverture des déchetteries

BODILIS/ Kervennou 02 98 68 99 99 : du lundi au

samedi 8h30 à 12h / 13h30 à 18h

PLOUGOURVEST / Besmen 02 98 29 59 14 et

SIZUN / Croas-cabelllec 02 98 24 15 92 :

les lundi, mercredi, vendredi, samedi 9h à 12h / 13h30

à 18h, mardi 13h30 à 18h. Fermé le jeudi.

► Collecte des ordures ménagères :

Collecte du mercredi :

semaine impaire = conteneur habituel

Semaine paire = conteneur couvercle jaune

Collecte du jeudi (campagne)

semaine impaire = conteneur couvercle jaune

Semaine paire = conteneur habituel

Sortir le conteneur la veille

► CCPL (Communauté de Communes de Landivisiau)

Lundi au vendredi 08h30 à 12h30/ 13h30 à 17h30

02 98 68 42 41

► France services 02 98 68 67 60

@ : pays-de-landivisiau@france-services.gouv.fr

Lundi, 8h30 à 12h30 / mardi au vendredi 8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h30 (17h le vendredi).

